

FFE Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
FBV Freiburgerischer
Baumeisterverband

20
24

RAPPORT ANNUEL JAHRESBERICHT

2024

FFE/FBV

Route de l'Industrie 71

1791 Courtaman

Tél. 026 460 80 20

E-mail secretariat@ffe-fbv.ch



**CARBON
FRI**



Sommaire | *Inhaltsverzeichnis*

Rapport du Président	03
Rapport des Präsidenten	06
Le mot du Directeur	08
Das Wort des Direktors	10
Activités de l'association	11
Rapport du Responsable de la formation	14
Activités de la formation	16
Activités du marché du travail	17
Commission Professionnelle paritaire fribourgeoise (CPPF)	18
Fribourgfonds-construction (FFC)	19
Durabilité	20
Rencontre des Conseillers/ères en orientation professionnelle	21
Mutations du personnel	22
Mutations des membres	24
Membres du comité au 14.05.2025	25
Organigramme de la Fédération	26
Secrétariats gérés par la FFE	27

Les illustrations sont l'œuvre de Keren Bisaz, Mirages Photography, Actalis (B. Maillard) et de la FFE.

Rapport du Président

“Malgré les vents contraires, notre secteur a démontré sa résilience et amorce 2025 avec confiance et détermination.”

BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

L'année 2024 a une fois de plus démontré notre capacité d'adaptation et notre résilience. Malgré une impression mitigée rencontrée avec des nouvelles commandes à la baisse et une météo peu favorable pour notre secteur.

Le chiffre d'affaires du secteur a été, en 2024, légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Les nouvelles commandes ont atteint 22,7 milliards de francs, soit un chiffre nettement inférieur au niveau d'activité pour la deuxième année consécutive. Cette tendance se poursuit au premier trimestre 2025. Selon l'indice de la construction, l'activité de construction croîtra durant la seconde moitié de 2025.

Progression du génie civil public

Le segment le plus important, à savoir le génie civil public, oscille autour de 8 milliards de francs. En 2024, les commandes ont augmenté de 300 millions et le chiffre d'affaires de 200 millions de francs par rapport à 2023. Sur www.simap.ch, la plateforme électronique des marchés publics de la Confédération, des cantons et des communes, les adjudications pour les travaux routiers ont augmenté d'un tiers. Pour la construction des voies ferrées, les carnets de commande sont bien remplis pour les années à venir.

Dans le bâtiment public et la construction non résidentielle, les commandes ont ralenti. Ce recul s'explique par la croissance relativement faible, l'inflation et les budgets publics en partie tendus.

Le domaine du logement reste l'enfant terrible de la branche, il faut donc que les permis de construire soient délivrés plus rapidement. Pour ce faire, il est nécessaire de rendre plus efficaces les procédures de planification et d'octroi de permis de construire.

Le niveau des taux opéré par la Banque nationale suisse ne se fera sentir que plus tard mais devrait influencer de manière positive sur l'activité de construction.

Notre plus grand défi est toujours le même. Nous devons continuellement nous battre contre la pénurie de main d'œuvre, en mettant en place de nouvelles formations et ainsi assurer la pérennité de notre centre, d'être un interlocuteur écouté et reconnu avec nos autorités afin d'être un partenaire essentiel du monde de la construction et de vous permettre de voir l'avenir avec sérénité.

Nous avons su, ensemble, maintenir le cap et atteindre des résultats dont nous pouvons être fiers.



Germain Wicht
Président de la FFE

Je tiens à souligner quelques points marquants de cette année :

- La mise en place de nouvelles formations, tels que le parcours sécurité ou le travail en hauteur. Les cours dumper et élingage qui ont été particulièrement bien fréquentés. Tout ceci prouve que nous avons vu juste, ceci, toujours dans le but de répondre à la demande de nos membres.
- Nous avons entamé les discussions pour le rapatriement de la formation de constructeurs de routes sur le site POLE7. En parallèle, nous avons été approchés par une autre association pour venir s'implanter sur notre site. Nous étudions les possibilités de synergies, tant dans la construction des infrastructures que dans la formation.
- Enfin la dernière assemblée des déléguées de la SSE a été favorable au paquet de mesures : assainissement durable de la Fondation FAR grâce à un mécanisme solide et augmentation des salaires effectifs et minimaux au 1^{er} janvier 2025.

Ces réussites sont avant tout le fruit de votre travail, de votre engagement et de votre confiance. Je tiens à remercier chaleureusement chaque membre de notre Fédération pour sa contribution.

PERSPECTIVES POUR LA CONSTRUCTION

Cette année, une nouvelle Convention nationale CN doit être négociée. Ce thème a été débattu lors de la Conférence des présidents de la Société Suisse des Entrepreneurs SSE du 10 avril. À l'avenir, le secteur principal de la construction pourra se prévaloir de conditions de travail attrayantes. Avec les salaires de l'artisanat les plus élevés d'Europe, la préservation, voire l'amélioration du pouvoir d'achat entre 2019 et 2025 et un départ anticipé à la retraite à partir de 60 ans rendu possible grâce au versement de cotisations supplémentaires par les employeur/euses, les entrepreneurs et entrepreneuses ont montré qu'ils favorisent des rapports de travail équitables et tournés vers l'avenir. Ils investissent en outre avec succès dans une nouvelle offre de formation de base et continue, orientée sur la pratique afin de parer à long terme à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Un point positif : le nombre d'apprentis et d'apprenties augmente à nouveau et dépasse de 10% celui de l'année précédente.

La construction est un secteur d'importance systémique. Elle est non seulement synonyme d'emplois sûrs, mais aussi d'employeurs et d'employeuses attrayants et conscients de leurs responsabilités. Eu égard aux risques conjoncturels actuellement élevés, il est judicieux de renforcer une branche qui offre des emplois attrayants et bien rémunérés – même dans les régions périphériques – et contribue à la stabilité de la Suisse.

Engagement en faveur d'une CN modernisée

La SSE adhère à une Convention nationale déclarée de force obligatoire et les entrepreneurs et entrepreneuses s'engageront en faveur d'une CN compréhensible et allégée, qui forme la base du monde du travail moderne. Pour ce faire, les employeur/euses d'une part, et les employé/es de l'autre doivent disposer d'une grande marge de manœuvre afin de trouver des solutions individuelles dans l'aménagement des rapports de travail, qu'il s'agisse de la durée annuelle du travail, de la réglementation sur les heures supplémentaires ou de solutions individuelles pour le temps de travail.



Défis et opportunités à venir

Être durable et innovant

La transition écologique et énergétique, qui demande des solutions innovantes mais aussi des soutiens concrets pour nos entreprises. Pour innover, il est tout aussi essentiel de faire appel à l'humain qu'à la technique ou aux processus. Une culture autorisant et favorisant l'innovation en est donc indissociable, tant du côté des entrepreneurs que de celui des maîtres d'ouvrage.

Miser sur la numérisation

La digitalisation croissante de nos métiers, implique un investissement dans la formation continue pour rester compétitifs. Le développement constant de nouvelles technologies est un facteur clé de la façon dont nous vivons et travaillons aujourd'hui. La transformation numérique a touché tous les domaines de l'économie et de la société, et oblige aussi nos entreprises de construction à faire face à la mégatendance de la numérisation.

Recrutement et formation

En conclusion, la pénurie de main-d'œuvre, un enjeu majeur qui nécessite des actions concertées pour rendre nos professions attractives aux yeux des jeunes.

Le but étant d'intéresser un nouveau public de jeunes afin de créer un accès supplémentaire aux carrières du secteur principal de la construction.

Ces défis sont aussi de belles opportunités. En tant que Fédération, nous avons les moyens et la responsabilité de tracer la voie. Nous devons innover, collaborer et défendre avec force les intérêts de nos membres et de nos métiers.



L'année qui s'annonce sera une année de travail, mais aussi d'ambitions. Ensemble, nous continuerons à faire rayonner notre Fédération et à construire un avenir solide pour nos entreprises et notre canton.

Je vous souhaite un bel été à vous tous et toutes, ainsi qu'à vos proches.

Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Germain Wicht
Président

Rapport des Präsidenten

“Trotz Gegenwind hat unsere Branche ihre Widerstandsfähigkeit unter Beweis gestellt und startet mit Zuversicht und Entschlossenheit ins Jahr 2025.”

RÜCKBLICK AUF DAS VERGANGENE JAHR

Das Jahr 2024 hat erneut unsere Anpassungsfähigkeit und Resilienz unter Beweis gestellt. Trotz gemischter Eindrücke durch rückläufige Neuaufträge und ungünstige Wetterprognosen für unsere Branche konnten wir uns behaupten.

Der Umsatz im Bauhauptgewerbe lag 2024 mit 23,4 Milliarden Franken leicht unter dem Vorjahresniveau. Die Neuaufträge beliefen sich auf 22,7 Milliarden Franken und lagen damit das zweite Jahr in Folge unter dem Aktivitätsniveau.. Diese Tendenz setzt sich im ersten Quartal 2025 fort. Laut Bauindex wird jedoch in der zweiten Jahreshälfte 2025 mit einem Anstieg der Bautätigkeit gerechnet.

Zunahme im öffentlichen Tiefbau

Das bedeutendste Segment, der öffentliche Tiefbau, verzeichnete 2024 einen Umsatz von 8,1 Milliarden Franken. Die Aufträge in diesem Bereich stiegen um 300 Millionen Franken, der Umsatz um 200 Millionen Franken im Vergleich zu 2023. Auf der Plattform www.simap.ch, dem elektronischen Marktplatz für öffentliche Aufträge von Bund, Kantonen und Gemeinden, nahmen die Zuschläge für Strassenbauarbeiten um einen Drittel zu. Auch im Gleisbau sind die Auftragsbücher für die kommenden Jahre gut gefüllt.

Im öffentlichen Hochbau und im den gewerblichen Bauwesen hingegen verlangsamte sich die

Auftragslage. Diese Entwicklung ist auf das geringe Wirtschaftswachstum, die Inflation und teilweise angespannte öffentliche Budgets zurückzuführen.

Der Wohnungsbau bleibt das Sorgenkind der Branche. Es ist daher notwendig, die Baubewilligungsverfahren zu beschleunigen. Dazu müssen die Planungs- und Bewilligungsverfahren effizienter gestaltet werden.

Die Zinssenkungen der Schweizerischen Nationalbank werden sich erst später bemerkbar machen, sollten jedoch positiv auf die Bautätigkeit wirken.

Unsere grösste Herausforderung bleibt der Fachkräftemangel. Wir müssen kontinuierlich neue Ausbildungswege schaffen, um die Zukunft unseres Zentrums zu sichern, als anerkannter Ansprechpartner für die Behörden zu agieren und ein unverzichtbarer Partner in der Bauwirtschaft zu sein, damit unsere Mitglieder zuversichtlich in die Zukunft blicken können.

Gemeinsam ist es uns gelungen, den Kurs zu halten und Ergebnisse zu erzielen, auf die wir stolz sein können.

Hervorzuhebende Punkte des Jahres:

- Die Einführung neuer Ausbildungsangebote, wie Sicherheitskurse oder Arbeiten in der Höhe. Die Kurse für Dumper oder die Schleuderkurse waren besonders gut besucht. Dies zeigt, dass wir den richtigen

→ Weg eingeschlagen haben, stets mit dem Ziel, den Bedürfnissen unserer Mitglieder gerecht zu werden

- Wir haben Gespräche über die Rückführung der Ausbildung von den Strassenbauern an den Standort POLE7 aufgenommen. Parallel dazu wurden wir von einem anderen Verband angesprochen, der sich auf unserem Gelände ansiedeln möchte. Wir prüfen die Möglichkeiten für Synergien sowohl im Infrastrukturbereich als auch in der Ausbildung.
- Schliesslich hat die letzte Delegiertenversammlung des SBV dem Massnahmenpaket zugestimmt: nachhaltige Sanierung der FAR-Stiftung durch einen soliden Mechanismus und Erhöhung der effektiven und Mindestlöhne ab dem 1. Januar 2025.

Diese Erfolge sind in erster Linie das Ergebnis Ihrer Arbeit, Ihres Engagements und Ihres Vertrauens. Ich danke jedem Mitglied unseres Verbands herzlich für seinen Beitrag.

PERSPEKTIVEN FÜR DIE BAUWIRTSCHAFT

In diesem Jahr muss ein neuer Landesmantelvertrag (LMV) verhandelt werden. Dieses Thema wurde auf der Präsidentenkonferenz des Schweizerischen Baumeisterverbands (SBV) am 10. April 2025 diskutiert. Künftig kann das Bauhauptgewerbe attraktive Arbeitsbedingungen vorweisen. Mit den höchsten

Handwerkerlöhnen Europas, der Erhaltung oder sogar Verbesserung der Kaufkraft zwischen 2019 und 2025 und der Möglichkeit eines vorzeitigen Ruhestands ab 60 Jahren durch zusätzliche Arbeitgeberbeiträge haben die Unternehmer gezeigt, dass sie faire und zukunftsorientierte Arbeitsverhältnisse fördern. Sie investieren zudem erfolgreich in ein neues, praxisorientiertes Aus- und Weiterbildungsangebot, um dem Fachkräftemangel langfristig entgegenzuwirken. Positiv ist: Die Zahl der Lernenden steigt wieder und übertrifft die des Vorjahres um 10 %.

Die Bauwirtschaft ist ein systemrelevanter Sektor. Sie steht nicht nur für sichere Arbeitsplätze, sondern auch für attraktive und verantwortungsbewusste Arbeitgeber. Angesichts der derzeit hohen konjunkturellen Risiken ist es sinnvoll, eine Branche zu stärken, die attraktive und gut bezahlte Arbeitsplätze bietet – auch in peripheren Regionen – und zur Stabilität der Schweiz beiträgt.

Engagement für einen modernisierten LMV

Der SBV bekennt sich zu einem allgemeinverbindlichen Landesmantelvertrag und die Unternehmer werden sich für einen verständlichen und schlanken LMV einsetzen, der die Grundlage für die moderne Arbeitswelt bildet. Dazu müssen Arbeitgeber und Arbeitnehmer über grossen Handlungsspielraum verfügen, um individuelle Lösungen in der Gestaltung der Arbeitsverhältnisse zu finden, sei es bei der jährlichen Arbeitszeit, der Regelung von Überstunden oder individuellen Arbeitszeitmodellen.

ZUKÜNFTIGE HERAUSFORDERUNGEN UND CHANCEN

Nachhaltigkeit und Innovation

Der ökologische und energetische Wandel erfordert innovative Lösungen, aber auch konkrete Unterstützung für unsere Unternehmen. Um zu innovieren, ist es ebenso wichtig, auf den Menschen wie auf Technik oder Prozesse zu setzen. Eine Kultur, die Innovation erlaubt und fördert, ist daher untrennbar damit verbunden, sowohl auf Seiten der Unternehmer als auch der Auftraggeber.

Fokus auf Digitalisierung

Die zunehmende Digitalisierung unserer Berufe erfordert Investitionen in die Weiterbildung, um wettbewerbsfähig zu bleiben. Die ständige Entwicklung neuer Technologien ist ein Schlüsselfaktor dafür, wie wir heute leben und arbeiten. Die digitale Transformation hat alle Bereiche der Wirtschaft und Gesellschaft erfasst und zwingt auch unsere Bauunternehmen, sich mit dem Megatrend der Digitalisierung auseinanderzusetzen.

Rekrutierung und Ausbildung

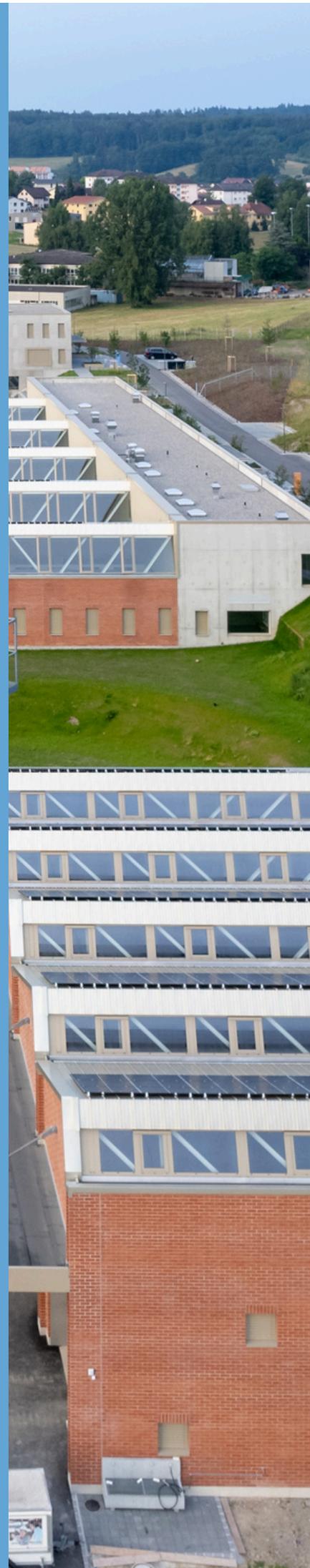
Schliesslich bleibt der Fachkräftemangel eine zentrale Herausforderung, die koordinierte Massnahmen erfordert, um unsere Berufe für junge Menschen attraktiv zu machen. Ziel ist es, ein neues Publikum junger Menschen zu interessieren, um einen zusätzlichen Zugang zu Karrieren im Bauhauptgewerbe zu schaffen.

Diese Herausforderungen sind zugleich grossartige Chancen. Als Verband haben wir die Mittel und die Verantwortung, den Weg zu weisen. Wir müssen innovativ sein, zusammenarbeiten und weiterhin mit Nachdruck die Interessen unserer Mitglieder und unserer Berufe vertreten.

Das kommende Jahr wird arbeitsreich, aber auch ambitioniert sein. Gemeinsam werden wir unseren Verband weiterhin stärken und eine solide Zukunft für unsere Unternehmen und unseren Kanton aufbauen.

Ich wünsche Ihnen allen und Ihren Angehörigen einen schönen Sommer.

Freiburgischer Baumeisterverband
Germain Wicht
Präsident



Le mot du Directeur

“A trop vouloir soi-disant défendre les travailleurs”

Comme beaucoup d'autres branches de notre économie nationale, le secteur principal de la construction souffre de pénurie de main d'œuvre. Cette problématique ne va pas aller en s'améliorant ces prochaines années...

Notre métier véhicule une image malheureusement parfois pas très attractive auprès des jeunes et du public en général. Néanmoins, nous avons mis en place de nombreuses stratégies de promotion en 2024. Nous avons renforcé la collaboration avec les Conseillers/ères en orientation professionnelle, mis sur pieds des initiatives innovantes comme « Façonne Ton Avenir » avec les migrants ou entamé des collaborations avec d'autres branches de la construction avec *constructionfribourg* ou *l'Association Fribourgeoise pour la Promotion Interprofession (AFPI)*.

Nous faisons donc de nombreux efforts pour changer cette image.

... parfois au détriment du métier...

Ce qu'il y a de malheureux, c'est que les syndicats – et plus particulièrement les nationaux – en critiquant les conditions de travail de la branche et bien souvent en exagérant les choses, affaiblissent quelques peu nos efforts en répandant parfois des informations mensongères, notamment dans le domaine des horaires de travail ou de la sécurité.

Certes l'an dernier, et tout le monde s'en souvient certainement, il y a eu ce terrible accident malheureux sur le chantier de Malley. Cependant, avant de pointer du doigt, telle ou telle entreprise, il serait peut-être bienvenu et sage d'attendre les résultats de l'enquête.

A nouveau, au lieu de proposer des solutions, les syndicats demandent aux patrons de prendre leur responsabilité alors que tout ne dépend pas seulement d'eux des entrepreneurs.

... en oubliant les accords du passé...

En 2024, nous avons déjà vécu les premières prémices de négociations avec quelques échanges assez tendus sur le plan national entre les faïtières. Heureusement sur le plan cantonal, les discussions avec les syndicats UNIA et SYNA continuent pour l'instant de rester régulières et consensuelles.

Pour mémoire, dans le canton de Fribourg, pour notre branche, il y a eu en 2024 une recommandation de Fr. 100.— pour tous les travailleurs/-euses de la branche rattaché à la Convention régionale du gros œuvre. En 2025, au niveau plan national, il y a eu une augmentation salariale de 1,4%. Qui plus est, les patrons ont accepté de soutenir la caisse de préretraite avec un passage de 5,5% à 6%.

Aujourd'hui, les salaires du gros œuvre sont situés dans les plus hauts. Dans le domaine de la construction, avec un salaire pour un maçon diplômé ayant au moins 3 ans d'expérience, le salaire s'élève à Fr. 6'400.--.



David Valterio
Directeur de la FFE

Nous avons la chance d'avoir une Convention collective qui fonctionne avec des acquis sociaux que peu d'autres métiers peuvent offrir à leurs travailleurs et travailleuses (salaires élevés, préretraite, etc.) Il serait peut-être le temps que les syndicats s'occupent des branches comme la vente ou la restauration, qui sont très loin des conditions que propose le secteur principal de la construction.

En conclusion, à force de marteler à tout va que les conditions dans le secteur principal de la construction ne sont pas bonnes, ceci peut inciter certains jeunes à ne pas embrasser une carrière professionnelle dans notre branche. Les syndicats sont en train, indirectement de scier la branche sur laquelle ils se trouvent. En effet, qui dit moins de jeunes qui rejoignent le secteur de la construction, signifie potentiellement moins d'ouvriers syndiqués.

A ce sujet, il serait peut-être judicieux que les syndicats pèsent mieux leurs propos avant de le communiquer au travers des médias, leurs paroles ayant bien souvent un effet contre-productif dans l'attractivité de nos professions.

... et en faisant fi de la situation économique actuelle précaire.

Avec ce qui se passent aujourd'hui dans le monde, nous n'allons malheureusement pas vers des jours roses, bien au contraire. Nous avons l'impression que les

syndicats s'éloignent quelque peu de la réalité économique du terrain. Dans notre canton, il y a eu l'an dernier quelques faillites d'acteurs importants dans le secteur de la construction.

Notre système de partenariat qui a fait -et qui fait- le succès de notre économie, doit perdurer, tout en tirant tous à la même corde et de la même force (patrons et travailleurs). En effet, si l'un des belligérants tire trop fort, il va rapidement s'épuiser et l'un des partenaires risque de lâcher la corde définitivement, avec toutes conséquences négatives que cela engendrerait pour notre économie.

J'espère vivement que les syndicats vont revenir à la raison en ayant des revendications en adéquation à la vraie réalité du terrain – et non pour simplement faire le buzz- pour pouvoir disposer d'une Convention collective nationale forte, tout en collaborant ensemble – patrons et syndicats – afin d'augmenter l'attractivité de notre branche auprès des jeunes et du public en général.

Ce but, nous pouvons l'atteindre seul en tant qu'entrepreneurs, mais si les syndicats pouvaient le faire en temps que partenaire, cela aiderait l'ensemble de la branche, travailleurs et patrons.

Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

David Valterio
Directeur



Das Wort des Direktors

“Wenn man angibt, die Arbeiter verteidigen zu wollen ...”

Wie viele andere Bereiche unserer Volkswirtschaft leidet auch das Bauhauptgewerbe unter einem Fachkräftemangel. Dieses Problem wird sich in den kommenden Jahren kaum verbessern...

Unser Beruf hat leider manchmal ein nicht sehr attraktives Image bei Jugendlichen und der breiten Öffentlichkeit. Dennoch haben wir 2024 zahlreiche Förderstrategien umgesetzt. Wir haben die Zusammenarbeit mit Berufsberaterinnen und -beratern verstärkt, innovative Initiativen wie „Façonne Ton Avenir“ mit Migrant*innen ins Leben gerufen und Kooperationen mit anderen Baubranchen begonnen, etwa mit *BauenFreiburg* oder dem *Freiburger Verband zur interprofessionellen Förderung* (AFPI). Wir betreiben also grosse Anstrengungen, um das Image zu verbessern.

... MANCHMAL ZUM NACHTEIL DES BERUFS ...

Bedauerlich ist, dass die Gewerkschaften – insbesondere auf nationaler Ebene – durch ihre, oft übertriebene, Kritik an den Arbeitsbedingungen der Branche unsere Bemühungen untergraben. Sie verbreiten manchmal sogar falsche Informationen über unsere Branche, insbesondere in Bezug auf Arbeitszeiten oder Sicherheit.

Sicherlich erinnern sich alle an den tragischen Unfall auf der Baustelle in Malley im letzten Jahr. Doch bevor man mit dem Finger auf ein bestimmtes Unternehmen zeigt, wäre es angebracht, die Ergebnisse der Untersuchung abzuwarten.

Wieder einmal fordern die Gewerkschaften von den Arbeitgebern, Verantwortung zu übernehmen; ohne selbst Lösungen vorzuschlagen. Es gibt keine Überlegungen ihrerseits, welche zusätzlichen Massnahmen eingeführt werden könnten

(z.B. verpflichtende Schulungen im Sicherheitsbereich, politisches Lobbying bei Bauherren wegen Termindruck etc.).

... UND VERGESSEN DIE ABMACHUNGEN DER VERGANGENHEIT ...

2024 haben erste nationale Verhandlungen mit teils angespannten Diskussionen begonnen. Auf kantonaler Ebene verlaufen die Gespräche mit UNIA und SYNA bisher regelmässig und konsensorientiert.

Zur Erinnerung: Im Kanton Freiburg wurde 2024 eine Empfehlung für eine Lohnerhöhung von CHF 100.– für alle im regionalen Gesamtarbeitsvertrag des Hochbaus angeschlossenen Arbeitnehmenden ausgesprochen. Auf nationaler Ebene gab es eine Lohnerhöhung von 1,4%. Zudem haben die Arbeitgeber zugestimmt, die Vorruhestandskasse von 5,5% auf 6% zu erhöhen.

Heute gehören die Löhne im Hochbau zu den höchsten der Branche. Ein gelernter Maurer mit mindestens drei Jahren Berufserfahrung verdient CHF 6'400.–.

Wir verfügen über einen funktionierenden Gesamtarbeitsvertrag mit sozialen Errungenschaften, die nur wenige andere Berufe ihren Mitarbeitenden bieten können (hohe Löhne, Vorruhestand usw.). Es wäre vielleicht an der Zeit, dass sich die Gewerkschaften verstärkt um Branchen wie den Verkauf oder die Gastronomie kümmern, deren Bedingungen weit hinter denen des Bauhauptgewerbes zurückbleiben.

Fazit: Wenn immer wieder behauptet wird, dass die Bedingungen im Bauhauptgewerbe schlecht seien, schreckt das potenzielle Nachwuchskräfte ab. Die Gewerkschaften sägen letztlich an dem Ast, auf dem sie selbst sitzen. Weniger junge Menschen im Baugewerbe bedeutet möglicherweise auch weniger gewerkschaftlich organisierte Arbeitskräfte.

In diesem Sinne wäre es angebracht, dass die Gewerkschaften ihre Aussagen sorgfältiger abwägen, bevor sie sich in den Medien äussern – ihre Aussagen haben oft einen kontraproduktiven Effekt auf die Attraktivität unserer Berufe.

... UND DABEI DIE AKTUELLE WIRTSCHAFTLICHE LAGE AUSSER ACHT LASSEN.

Angesichts der aktuellen globalen Entwicklungen sehen wir leider keiner rosigen Zukunft entgegen. Wir haben den Eindruck, dass sich die Gewerkschaften ein Stück weit von der wirtschaftlichen Realität entfernen. In unserem Kanton gab es im vergangenen Jahr einige Insolvenzen bedeutender Akteure im Baugewerbe.

Unser bewährtes Partnerschaftssystem, das den Erfolg unserer Wirtschaft mitbegründet hat, muss erhalten bleiben – mit allen Beteiligten am gleichen Strang ziehend. Zieht eine Seite zu stark, ermüdet sie und könnte sich zurückziehen – mit negativen Folgen für die Wirtschaft.

Ich hoffe, die Gewerkschaften kehren zur Vernunft zurück und stellen realistische, nicht medienwirksame Forderungen. Nur so bleibt ein starker GAV bestehen und wir können gemeinsam daran arbeiten, unsere Branche für den Nachwuchs und die Öffentlichkeit attraktiver zu machen.

Dieses Ziel können wir Unternehmer auch selbst erreichen – aber wenn die Gewerkschaften als Partner mitziehen, hilft das der ganzen Branche: den Arbeitnehmern und den Arbeitgebern.

Activités de l'association

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Durant cette années 2024, nous avons poursuivi la réorganisation des équipes de l'administration et de la formation, en nommant 4 personnes comme cadres avec Sylvie Bardy, Secrétaire patronal, Véronique Egger, Responsable finances et comptabilité et Olivier Gummy, Responsables des Halles, ainsi que Nathalie Kuhn Spoto, Assistante Ressources Humaines. Avec le départ de Pauline Delessert, ainsi que la reprise de bon nombre de tâches en lien avec la SSE Région Romandie, une nouvelle personne a été engagée au 1^{er} décembre 2024, il s'agit de Quentin Gavillet. Vu le développement actuel et futur des affaires dans le domaine de la formation, l'administration de cette dernière va être renforcée. En 2024, nous avons engagé un formateur à 100%, il s'agit de Laurent Zenoni aidé par Pedro Pereira qui a été engagé à 20%. En parallèle, nous avons fait appel à des freelances pour pouvoir bien mesurer les besoins. Suite à nos observations effectuées en 2023 sur l'organisation et l'entretien du site POLE7, nous avons fait appel aux services d'un Responsable maintenance et infrastructures à temps partiel. Il s'agit de Olivier Cuennet. Cet engagement a déjà permis de faire des économies, a augmenté l'efficacité et sera utile pour le futur développement de POLE7.

IMMOBILIER

L'immobilier est une part importante de votre Fédération, avec une spécificité sur le site de

Courtaman, étant donné que l'ACPC est propriétaire de l'un des bâtiments, d'un potentiel futur autre et la venue prochaine d'une association professionnelle supplémentaire. Les modalités de collaboration avec l'ACPC et les autres associations professionnelles sur le site sont en phase de finalisation.

PAVÉ GOURMAND

Le partenariat fonctionne toujours très bien avec PROF-in qui dispose d'un service de qualité et qui est également une belle carte de visite pour la Fédération. Avec l'augmentation de l'activité sur le site de POLE7, cela continue d'avoir une répercussion positive sur la fréquentation des clients au sein du restaurant. Des réglages en termes de collaboration ont été accomplis pour le bien des deux parties et le processus se poursuit avec le nouveau Directeur de PROF-in qui est Marcel Baumann.

NOUVELLES ASSOCIATIONS ET NOUVELLES ENTREPRISES SUR LE SITE

Nous avons eu la chance d'accueillir en 2023 les apprenti(e)s dessinateurs(trices) en génie civil et en 2024, cela s'est poursuivi avec les apprentis(e)s

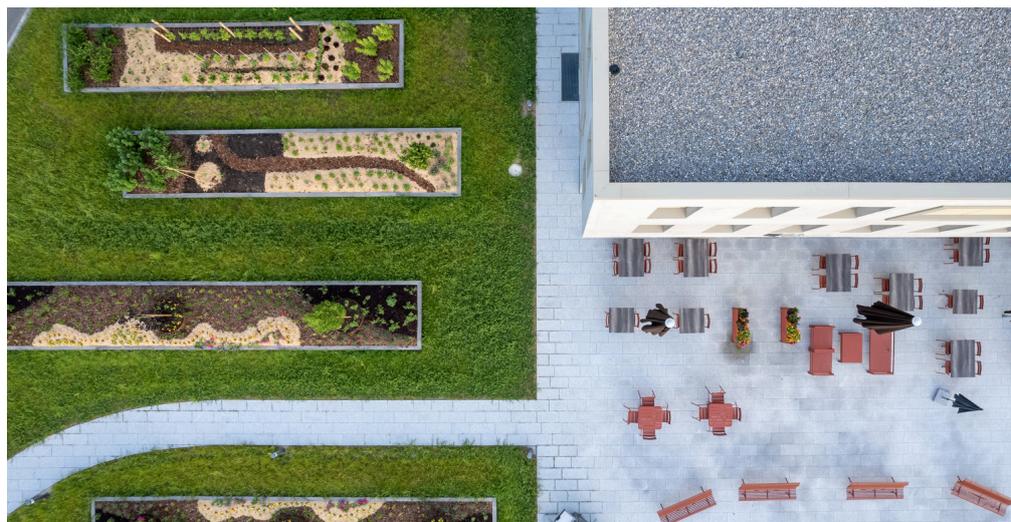
dessinateurs(trices) en bâtiment. Les apprenti(e)s logisticien(ne)s de la Poste ont continué de fréquenter le site POLE7 grâce à la très bonne collaboration avec la formation professionnelle, dirigé par M. Christophe Nydegger, Chef de Service, une autre association professionnelle et la FFE. Des discussions se sont poursuivies avec d'autres Associations et cela devrait se concrétiser par la présence de nouvelles entités sur le site, pour août-septembre 2025.

SECRÉTARIATS

Votre Fédération gère un certain nombre de secrétariats dont voici ci-dessous un bref aperçu.

Région Romandie

Ce secrétariat est géré depuis 2 ans par la FFE. Les différentes sections romandes sont convaincues que le lien qui les unit le plus reste la formation avec des discussions avec la SSE pour la reprise de la gestion des examens des formations supérieures, ainsi que le minage et la gestion des commissions de formation. Les Romands arrivent enfin à tirer ensemble – majoritairement- sur la même corde pour la formation. Toutefois, sur le plan politique, il demeure difficile d'avoir une position forte et commune vis-à-vis de notre faïtière...



Constructionfribourg

La stratégie a continué d'évoluer avec la réflexion pour la mise en place d'actions communes avec la création de 3 groupes en relation avec la promotion et l'exposition Start des métiers, les permis de construire ou l'image de la construction. Les travaux se poursuivent en vue que la construction s'exprime d'une seule voix !

AFGB

Nous avons continué de travailler davantage ensemble, notamment en ce qui concerne les dossiers politiques et la durabilité. Des collaborations dans le domaine de la formation devraient débuter tout prochainement.

CCRB

Ce secrétariat a été dissout en 2024.

BIC

Ce secrétariat a été dissout en 2024.

POLITIQUE

Votre Fédération s'est occupée de plusieurs dossiers en 2024 dont voici quelques-uns mentionnés ci-dessous :

LATEC

La bataille s'est poursuivie en 2024 et grâce à l'engagement de l'AFGB, de la FFE, de la CCIF, de la FPE, de l'UPCF et de la SIA-Fribourg, la Motion a été finalement refusée au Grand Conseil. Cet épisode démontre l'importance de pouvoir, pour une organisation comme la nôtre, travailler ensemble avec les autres associations économiques du canton, ainsi que les associations professionnelles de la

construction. A ce sujet, des discussions sont en cours pour créer un groupe de travail politique réunissant des représentants des partis bourgeois au niveau du Grand Conseil via *Constructionfribourg*.

Marchés publics

Des discussions ont abouti avec l'ingénieur cantonal afin de diminuer la part de pondération du prix dans les offres. Par contre, malgré de nombreuses explications, nous n'avons pas réussi à maintenir l'appel d'offre en deux phases, cela n'étant pas accepté par l'accord intercantonal des marchés publics.

Permis de construire

Le dossier continue d'avancer et nous avons le sentiment d'être entendu par M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert et ses Chefs de Service. Une entrevue est déjà fixée en avril 2025 afin d'avancer sur cet épineux dossier.

PSEM

Nous avons soutenu la position de l'AFGB et avons obtenu également le soutien sur ce sujet épineux de la part de Constructionfribourg, la CCIF, la FPE et l'UPCF.

RELATIONS SSE

Nos relations se sont renforcées avec notre association faïtière, même si nous déplorons toujours cette tendance à la centralisation faisant fi des spécificités cantonales. Par contre, nous continuons notre lobbying auprès des sections suisses alémaniques qui commencent à mieux comprendre et connaître les raisons des demandes des sections romandes à notre association faïtière. Qui plus est, nous remarquons que certaines idées découlant de la Suisse Romande commencent à les interpeller.

RELATIONS PARIFONDS

Nos relations restent compliquées avec cette organisation, dont notre canton, pour rappel est le plus grand contributeur en Suisse Romande. Il y a un règlement de fonctionnement, qui continue, d'une part à être utilisé à géométrie variable ou interprétable à souhait





et qui d'autre part, accorde aucune exception ou évolue très peu avec son époque. Comme nous serons en 2025 en renégociation de notre CCT nationale et vu ce que la situation a peu ou pas évolué en 2024, nous nous demandons si nous ne devrions pas saisir l'opportunité, comme les cantons du Valais, Vaud, Genève et Neuchâtel, d'avoir notre propre fonds paritaire afin de pouvoir, avec les syndicats fribourgeois décider nous, Fribourgeois, de la redistribution des contributions des entreprises et travailleurs de la branche de notre canton ? La réflexion mérite de se poursuivre.

RELATIONS HEIA ET HEG

Nous entretenons de très bonnes relations avec la Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg depuis un certain nombre d'années et nous avons plusieurs projets en cours avec elle. Nous nous sommes également cette année rapprochés de la Haute Ecole de Gestion de Fribourg et des projets devraient voir le jour en 2025.

CONSTRUCTIONROMANDE

Pour rappel, nous sommes membres de constructionromande depuis quelques années. Le groupe de cette entité, en relation avec la sécurité et la santé au travail, en collaboration avec la SUVA, a continué de fonctionner en 2024, avec à la clef en septembre dernier l'organisation d'un event sur ce thème à Courtaman. Ce fut l'occasion d'organiser plusieurs ateliers avec la présence d'une soixantaine de participants provenant de toute la Suisse Romande.

NOUVELLES PRESTATIONS MEMBRES

Comme mentionné dans le rapport 2023, les deux principales sources de financement de la Fédération sont actuellement les cotisations des membres et les recettes de la formation. La FFE n'a pas le choix que de poursuivre sa diversification en proposant de nouvelles prestations en priorité pour ses membres et pour d'autres clients potentiellement intéressés. Un certain nombre d'entre elles sont en phase de finalisations et deux d'entre-elles seront disponibles dans le courant 2025 (assurance cybersécurité, service juridique). Une autre prestation attractive devrait voir le jour à la rentrée, juste après l'été.

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

Comme mentionné l'an dernier, notre canton est le canton de la Suisse avec l'un des plus forts potentiels de nouveaux membres, selon les chiffres à disposition de la SSE et de notre propre caisse professionnelle paritaire. A ce sujet, un catalogue de prestations est en train d'être finalisé et une campagne de recrutement pourra bientôt être lancée.

PROMOTION

Certes, nous devons continuer de promouvoir nos professions par le biais de différents canaux pour changer l'image faussée de nos métiers qu'ont actuellement les jeunes, les parents et la société en général. A ce sujet, vu que les journées portes ouvertes à Courtaman ont connu un succès plus que mitigé ces dernières années, nous avons en 2024 entrepris plusieurs actions :

- Participation aux portes-ouvertes dans les Cycles d'orientation ;
- Organisation d'une journée avec les conseillers/ères en orientation professionnelle durant la première moitié de l'année 2024, avec présentation de nos métiers et une visite d'un chantier ;
- Partenariat avec Morat-Fribourg, avec départ des 10 km depuis Courtaman et surtout la présence à l'arrivée avec un stand pour les courses jeunes durant la journée du samedi et pour celles des adultes le dimanche.

D'autres actions supplémentaires seront entreprises en 2025 et des réflexions se poursuivront sur ce thème au combien important de la promotion de nos métiers et de notre branche.

CONVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE TRAVAIL

Les discussions se sont poursuivies en 2024, les syndicats souhaitant mettre en place un système canicule. Ce dernier a été présenté en assemblée générale ordinaire du mois de mai. Toutefois il a été refusé, les membres le jugeant, à juste titre, trop compliqué et inadapté à la réalité du terrain. Ils ont également mentionné qu'il serait judicieux d'attendre sur ce qui se passe au niveau national, avant de créer une spécificité fribourgeoise.

L'année 2024 s'est poursuivie sur l'élan de 2023, avec, comme vous avez pu le constater, l'arrivée à maturité de certains fruits, et d'autres qui suivront en 2025.

Rapport du Responsable de la formation

SITUATION INITIALE

Après une année 2023 de transition, le Directeur, David Valterio soutenu par ses membres de direction ont mis en place les prémices d'une nouvelle stratégie et structure. 2024 a été une année de mise en place, de consolidation de certains éléments existants et nouveaux. Ce fut également une année riche en matière de nouveaux projets qui donne à la FFE une vision d'avenir. Suite aux départs de plusieurs collaborateurs/trices, nous en avons accueillis de nouveaux afin de délivrer une prestation de qualité auprès des différents clients de notre association professionnelle.

MESURES

Lors de cette année, nous avons consolidé la stratégie de la formation, amélioré notre dynamique et notre communication tout en optimisant certains de nos processus internes. Ainsi, nous avons pu régler une grande partie des points restés en suspens. Notre organisation a été consolidée notamment en matière d'intervenants externes en définissant des attentes et règles claires à travers des conditions d'engagement et des chartes professionnelles. Cela nous a permis d'augmenter fortement le nombre de formations et de les proposer lors de périodes de fortes demandes à diverses périodes de l'année, tout en répondant aux besoins prioritaires de nos clients. La question de la rentabilité de nos formations n'a pas été en reste. En effet, nous avons revu une bonne partie de nos produits de formations et avons fait des analyses plus détaillées afin de les optimiser et ainsi d'offrir le meilleur à nos clients. La finalisation aura lieu en 2025 et les effets positifs se feront alors ressentir.

L'année 2024 a également été une année charnière en matière de changements de réglementations. En effet le Masterplan 2030 déploie pas à pas sa nouvelle structure. Dès lors, nous avons été actifs dans la préparation de la mise en route de la nouvelle ordonnance de formation pour les apprenti(e)s maçons, tout comme la nouvelle ordonnance de formation sous la forme de brevet fédéral pour les chefs d'équipe. Diverses autres réglementations ont également changé comme par exemple avec la KBMF et la SUVA en matière de formation et d'expertise pour les machinistes et grutiers. Fort de son professionnalisme, la FFE a pu maintenir et améliorer également les standards de qualité, ce qui lui permet d'être, entre autres, certifiée par EduQua.

Au sein de nos murs, notre site POLE7 a pu grandir et se profiler encore plus comme centre de compétence. En sus des maçons, plâtriers-peintres et carreleurs, nous avons accueilli les cours Interentreprises (CIE) des dessinateurs en génie-civil et en architecture. La Poste, sous la gestion de SwissLogistics (ASFL) a intégré également nos locaux pour les logisticiens. Il est prévu d'accueillir dans le futur les constructeurs de route, et l'acquisition d'autres associations professionnelles va bon train. La FFE a été également très actives dans la notion de projets spécifiques, comme par exemple FTA (« Façon ton Avenir »), qui consiste à la formation et l'intégration professionnelle des personnes issues de l'immigration, projet de constructions menés par des apprenti(e)s (passerelle piétonne à Autigny), ou la préparation à l'accueil et l'organisation de nouvelles formations telles par exemple les Directeurs de Travaux.

Enfin, étant consciente des défis qualitatifs comme quantitatif, la FFE n'est pas restée immobile en matière d'outil de formation ou de gestion de formation. En effet, elle a activé l'acquisition d'un nouveau système de gestion de formation (LMS) qui permet entre autres d'ajouter la méthodologie des « E-learning » dans l'apprentissage. Elle a bien avancé sur ce projet, et le système sera bientôt opérationnel. Dans un même temps, la FFE a analysé le marché et préparé le terrain afin d'acquérir des simulateurs de conduite de plusieurs engins (machines, grues et autres). Cela nous permettra d'optimiser nos formations, nos relations-partenaires, d'utiliser les nouvelles technologies à bon escient et in fine d'être un modèle exemplaire en tant que Centre de formation.

ÉVÉNEMENTS CONCERNANT LE PERSONNEL

En 2024 la situation du personnel au sein de la formation s'est stabilisée en comparaison à l'année précédente. Sous une nouvelle dynamique, l'esprit d'équipe et la performance ont pu se développer de manière optimale. La réussite aux examens de fin d'apprentissage, puis les quelques mois d'activité de notre ancienne apprentie ainsi que la nouvelle arrivée de notre nouveau formateur machiniste et grutier y ont contribué. Nous avons pu également répondre au maximum possible concernant les souhaits des collaborateurs/trices en matière de taux de travail et parfois de télétravail.



Responsable formation
Steve Mara

Commission formation
Julien Morandi

E-learning et simulateurs

Gestion du personnel / RH Steve Mara

Responsable halles des maçons et des machinistes
Oliver Gummy

Formation continue
Steve Mara

Formation supérieure
Steve Mara

Formation interne
Steve Mara

Formation apprentis
Valerie Bürgy

Projets Formation
Steve Mara

Team Formation
Laurent Zenoni

Team Formation
Laurent Bucher

Team Formation
Pedro Gomes Perreira

Chargé sécurité

Formation initiale

Formation Technique

Migrants

Cours patrons

Chef d'équipe

Chargé sécurité

CIE maçons

Machiniste

Formation continue DT et CT

Directeur de travaux

Cours SUVA

Perfect. CIE maçons

Grutiers

Cours PERCO/ KOPAS

École maçons

Formation continue maçons

Travail en hauteur

CIE constructeurs routes

Elingage

Team administratif

Valerie Bürgy, Béatrice Fasel, Amanda Roubaty (Apprentie)

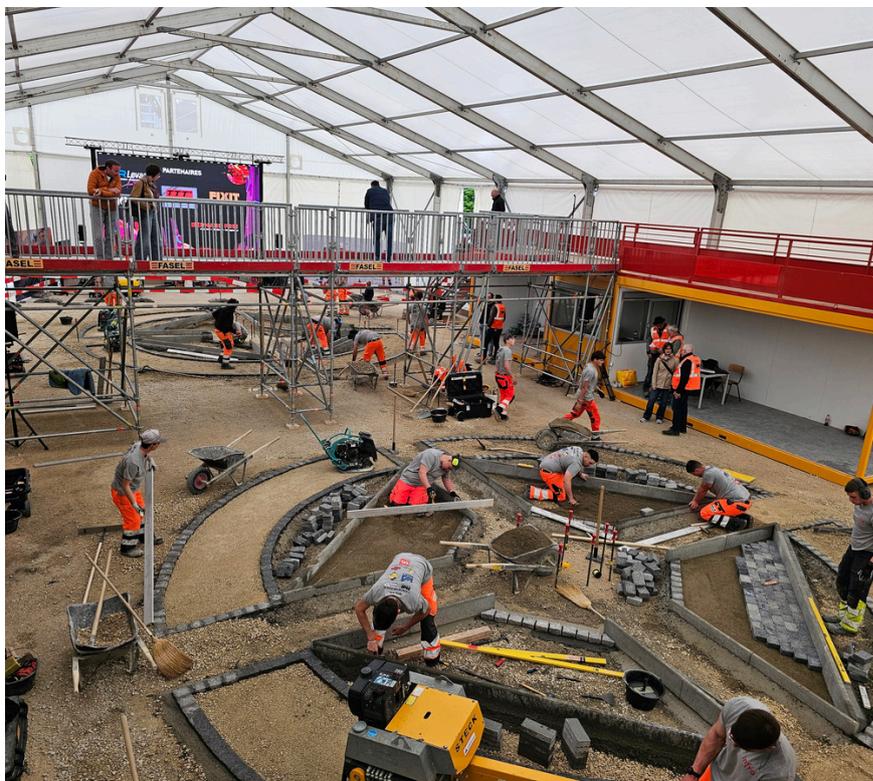
Activités de la formation

FORMATION INITIALE

La Fédération a eu le plaisir de former 36 apprenti(e)s maçons qui ont passés leurs examens de fin d'apprentissage. 33 apprentis ont réussi leurs examens et obtenu leur Certificat fédéral de capacité (CFC), ce qui représente un bon taux de réussite (92%). A la rentrée 2024, nous avons accueilli 51 nouveaux apprenti(e)s maçons qui ont bien débuté leur formation. La FFE a prodigués 169 jours de formation (141 pour les cours inter-entreprises, 10 pour des cours d'appui et 18 pour les examens). Elle a accueilli 273 participant(e)s dans ses cours, ce qui représente un « nombre de jours/participant » de 2844. Le focus en 2025 devra être davantage mis sur les cours d'appui et les cours de perfectionnement, les entreprises formatrices et les apprenti(e)s étant demandeur de ce type de formation.

FORMATION CONTINUE

La FFE a été très active en notion de cours machinistes/grutiers ainsi que d'examens pour l'obtention des différents permis. Elle a prodigué 149 jours de formation et d'examens pour 730 participants. Cela représente un « nombre de jours/participant » de 1430.5. Le taux de réussite aux divers examens se situe à 95%.



FORMATION SUPÉRIEURE ET SPÉCIALE

De plus, nous avons assuré la formation d'une double volée de chefs d'équipe (30 participant(e)s) pour leurs modules 5 et les examens finaux, ce qui représente 25 jours de formation et d'examens. En d'autres termes déjà utilisés auparavant, cela signifie un « nombre de jours/participant » de 600. Le taux de réussite a été de 100%.

Nous avons mis également en avant la formation linguistique en prodiguant 10.5 jours de formation à 32 participant(e)s, dans le cadre de la mesure « FIDE », ainsi que plusieurs journées de cours de premiers secours pour 60 participant(e)s. Cela veut dire enfin un « nombre de jours/participant » de 340.

ACTIVITÉ GLOBALE

En additionnant toutes les formations effectuées au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, nous sommes satisfaits de vous faire part que nous avons mené 394 jours de formation pour 1155 participant(e)s, ce qui représente un « nombre de jours/participant » total de 5074.

RÉSUMÉ

Grâce à l'implication de chacune et chacun au sein de la FFE, nous avons assuré notre mission en 2024. Nous avons même sensiblement quelque peu augmenté nos offres de formations prioritaires. Motivés par ces bons résultats, nous nous réjouissons de l'année 2025 qui sera probablement couronnée de succès.

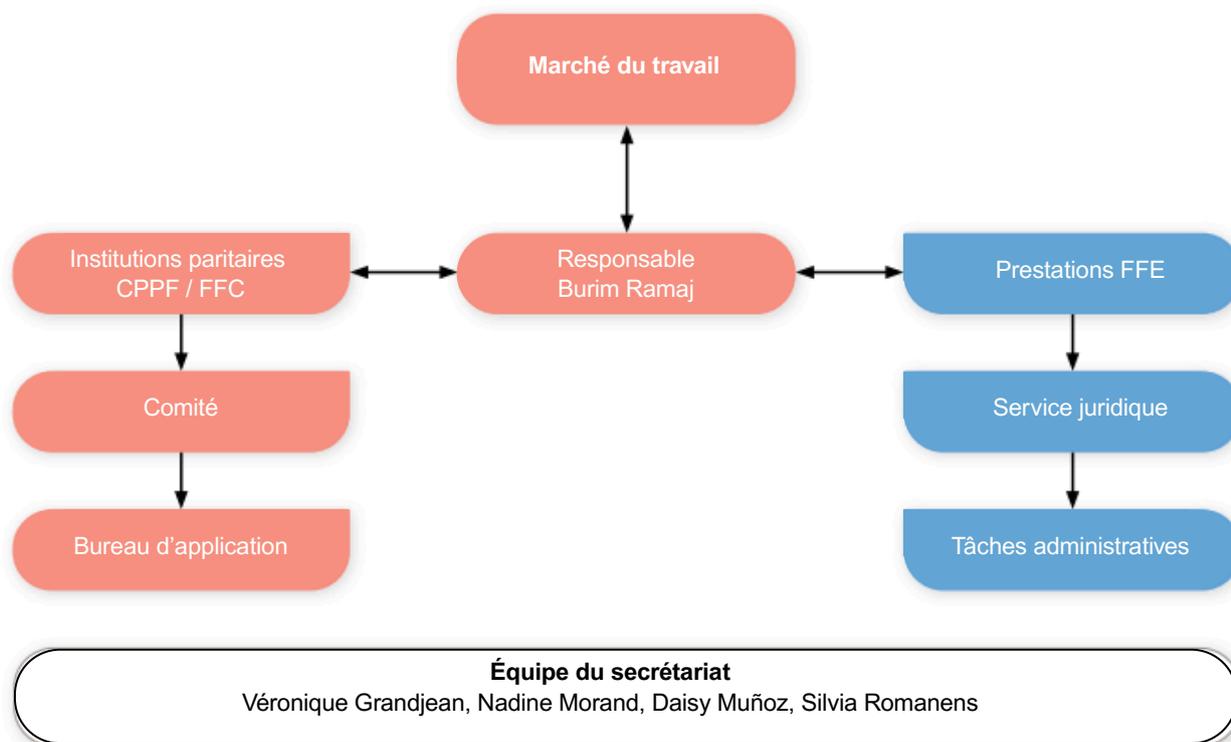


Activités du marché du travail

INTRODUCTION

Le marché du travail suisse se caractérise par une grande stabilité, une forte proportion de travailleurs à temps partiel et un faible taux de chômage. Les Conventions collectives de travail conclues entre les organisations syndicales et patronales régissent les conditions de travail de nombreux secteurs. Les grèves sont extrêmement rares et le marché du travail est jugé flexible en comparaison internationale.

Afin de se conformer aux exigences de la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN) et la Convention collective de travail (CCT), des institutions dites paritaires ont été fondées sur le territoire du canton de Fribourg. Il s'agit de la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF) et du Fribourg Fonds Construction (FFC). Les secrétariats relatifs sont assurés par le secteur marché du travail de la FFE. La réorganisation de ce secteur à la fin de 2023 avait pour objectif de minimiser les conflits d'intérêts (potentiels) et de fournir également d'autres services. Cela comprend des informations juridiques pour les entreprises, respectivement la mise en place d'un service juridique et d'autres tâches administratives comme la location des locaux.



Organigramme au 31.12.2024

Commission Professionnelle paritaire fribourgeoise (CPPF)



ASPECTS ORGANISATIONNELS

La CPPF a été constituée sous la forme juridique d'une association. Les statuts de cette association étaient agréés par les parties contractantes de la CN (art. 76 al. 1, 2e phrase, CN) en 2010. Les organes de cette association sont l'assemblée, le comité, l'organe de contrôle des comptes et le secrétariat. La CPPF englobe également le bureau d'application (BA) qui est dirigé par Maître Richard Waeber. La CPPF a été présidée, en 2024, par M. Ernesto Suárez. M. Burim Ramaj occupe le poste de secrétaire. En 2024, son équipe comprenait Véronique Grandjean, Nadine Morand, Silvia Romanens et Daisy Muñoz.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

La CPPF s'est réunie en 2024 à trois reprises. Elle a principalement réglé des

problématiques rapportées par les représentations patronales et syndicales, décidé du budget 2025 et validé les comptes 2023.

Lors de ses réunions, le BA a pris des décisions sur les dossiers en cours de contrôle. Les décisions concernent le montant des amendes, les frais de contrôle et la suite à donner aux dossiers litigieux. Les rapports proviennent principalement de l'Inspectorat chantiers Fribourg (ICF), de dénonciations de privés ou de commissions hors canton. Ils sont analysés et traités par le secrétariat de la CPPF.

Les membres du secteur ont réalisé 19 contrôles d'entreprise en 2024 dans le domaine du gros œuvre. Le secrétariat contrôle si la CN et la CCT sont bien appliquées. Plusieurs erreurs proviennent d'un manque de suivi administratif de l'entreprise ce qui peut avoir comme

conséquence un préjudice en faveur des employés. Les plus fréquentes sont des heures supplémentaires pas payées à 25%, la durée de travail non-respectée et des classes de salaires pas adaptées.

Le tableau ci-dessous (basé sur les comptes annuels) montre que moins d'entreprises ont pu être contrôlées par rapport aux années précédentes, car il n'y a eu aucun cas impliquant des entreprises étrangères et des entreprises de location de services. En se basant uniquement sur l'année précédente, les peines conventionnelles apparaissent très élevées, mais 2023 était – pour des raisons connues – une exception et ne peut servir de référence partielle. Sur la base des années précédentes, on peut conclure que la situation s'est stabilisée en 2024.

Détail des dossiers traités et clôturés en 2024 :

En chiffres	Unité	2023	2024
Entreprises contrôlées	Nb	34	19
Travailleurs contrôlés	Nb	416	133
Peines conventionnelles	CHF	17'100.00	121'272.85
Frais de procédures	CHF	24'978.00	29'743.70

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Le comité du Fribourgfonds s'est réuni à trois reprises en 2024. Il est composé des mêmes représentants que la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF). Lors de ces séances, il a notamment validé :

AIDE À LA FORMATION CONTINUE

Conformément au règlement du FFC, le Fonds a accordé, en 2024, un montant de CHF 1'885.00 pour la catégorie contremaître et pour la catégorie chauffeur.

FINANCES

Les finances du Fonds sont saines et dégagent chaque année un bénéfice qui permet de soutenir les représentations patronales et syndicales comme l'aide à la formation pour la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

72 entreprises, membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, sont soumises au Fonds et 10 entreprises cotisent à titre volontaire.

DIVERS

Les statuts et le règlement du fonctionnement du FFC datent de

2010. Le comité a estimé nécessaire que les statuts et règlements soient mis à jour. L'assemblée générale recevra en 2025 les actualisations nécessaires.

Prix

Les prix 2024 ont été remis le 28 novembre 2024 aux apprentis ayant obtenu la meilleure moyenne générale lors de l'examen final. Les apprentis suivants ont été récompensés :

Formations de base, apprentissage

Nom / Prénom	Formation	Employeur	Prix / CHF
Berthoud Diego Louis	Assistant-constructeur de routes AFP	JPF Construction SA, Bulle	1er prix CHF 1'000
Crausaz Yann	Maçon CFC	JPF Construction SA, Bulle	2 ^{ème} prix CHF 500
Raboud Emile	Maçon CFC	JPF Construction SA, Bulle	3 ^{ème} prix CHF 300

FORMATION, DIPLOME DE CHEF D'ÉQUIPE

Monsieur Maxence Savoy, employé chez Grisoni-Zaugg SA à Vuadens a reçu un prix d'une valeur de CHF 1'000 pour avoir réussi sa formation en tant que chef d'équipe.



Le gagnant du 1er prix : **Maxence Savoy**

Le prix est remis par **Burim Ramaj**, Responsable Marché du travail.

Durabilité

La durabilité, continue de devenir de plus en plus un sujet d'actualité.

En 2024, les réflexions se sont poursuivies au sein de la FFE dans le domaine de la réutilisation de matériaux ou dans la décarbonisation des transports.

Concernant le premier point, une plateforme est en train d'être élaborée au niveau de la Haute Ecole d'Ingénieurs, d'Architectes du canton de Fribourg et la FFE, en partenariat avec le canton et *constructionfribourg*. En parallèle, d'autres projets sont en cours sur ce thème, avec cette institution qui devraient voir le jour en 2024.

Pour le second point, des discussions relatives à l'impact qu'ont nos milieux en termes de CO2 se sont poursuivies avec l'AFGB, avec l'ASTAG et différents services du canton. Ces dernières ont finalement permis d'élaborer une étude qui a été transmise au Conseiller d'Etat et Chef de Département de la DIME, M. Jean-François Steiert. Des pistes ont été évoquées, elles permettraient au canton de Fribourg de devenir un précurseur dans le domaine.

Un cours de gestion des sols, en partenariat avec le Service de l'environnement, a été finalisé en 2024 sous la forme de module e-learning pour les permis machinistes. Ce dernier, comme pour l'e-learning devrait être disponible pour la rentrée 2025/2026.

La FFE, représentée par son Directeur, David Valterio, a continué de siéger dans la Commission cantonale de la durabilité. Des discussions se sont également poursuivies avec la déléguée cantonale à la durabilité et son équipe dans différents domaines. Pour le second point, des discussions relatives à l'impact qu'ont nos milieux en termes de

LABEL CARBONFRI

Nous accordons une importance particulière à l'engagement en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement. La possibilité d'obtenir cette certification au niveau régional avec CarbonFri nous a pleinement convaincus. Ce label nous permet de communiquer en toute transparence sur notre responsabilité environnementale et de montrer l'exemple à d'autres entreprises. Ensemble, nous pouvons contribuer activement à un avenir plus respectueux de notre planète.



Rencontre des Conseillers/ères en orientation professionnelle

Le 5 mars 2024, la FFE a organisé une rencontre avec les Conseillers/ères en orientation professionnelle du canton de Fribourg.

Chaque année, les Conseillers/ères en orientation professionnelle ont organisé une journée dédiée à une visite d'une association professionnelle ou à une entreprise. En 2024, cela a été le tour de notre Fédération. La journée a débuté par un repas au Pavé Gourmand, suivi d'une visite du site POLE7 et d'une présentation par l'équipe de la formation concernant les différentes filières possibles que la branche offre - initiale, continue et supérieure, avec les enjeux et les exigences y relatives. Les Conseillers/ères en orientation étaient très intéressé(e)s avec à la clef d'intéressants échanges. Puis, les Conseillers/ères en orientation professionnelle se sont rendus au chantier de la Gotta à Belfaux.

Sur ce quartier en pleine construction, ils ont pu visiter le site, poser des questions à l'entreprise de construction, à la direction des travaux, et découvrir la technique du BIM.

Plus d'une trentaine de Conseillers/ères en orientation professionnelle ont été présent(e)s, avec la présence d'une majorité de dames.- ont été présents.

A l'issue de cette journée, un apéritif a été servi sur le chantier. Encore un tout grand merci à l'entreprise Wirbauen AG pour la collaboration, le temps mis à disposition et l'accueil.

Il en est ressorti que beaucoup de Conseillers/ères en orientation professionnelle avaient une image quelque peu faussée et plus très actuelle de nos métiers. Les retours étaient très positifs de leur part concernant notre démarche. Cette opération devra être reconduite, peut-être la prochaine fois sur un chantier de génie civil.

RETOUR EN IMAGE SUR LA JOURNÉE



Mutations du personnel

DÉPARTS

Administration Technique



Madame **Christine Bouquet**, Assistante de Direction et RH, départ à la fin du mois de mai.

Administration Technique



Madame **Pauline Delessert**, Responsable Marketing-Communication et Evénements, départ fin décembre.

Formation Professionnelle



Madame **Béatrice Fasel**, Collaboratrice administrative, qui a pris sa retraite bien méritée à la fin août.

Apprentie

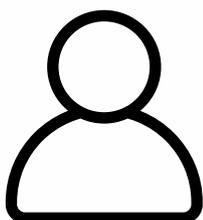


En juillet 2023, après trois années d'apprentissage au sein de la Fédération Fribourgeoise des entrepreneurs, notre apprentie, **Amanda Roubaty**, a obtenu avec succès son CFC d'employée de commerce avec maturité. Elle a quitté la FFE à la fin décembre afin de poursuivre de nouvelles opportunités professionnelles. Toute l'équipe de la FFE la félicite chaleureusement pour la réussite de ses examens et lui adresse ses meilleurs vœux de succès pour la suite de son parcours.

La FFE remercie chaleureusement le personnel démissionnaire et lui souhaite plein succès pour l'avenir, ainsi qu'une belle retraite à Béatrice Fasel !

ARRIVÉES

Formation Professionnelle



Pedro Michel Gomes Pereira
Formateur grutier, arrivé au 1er janvier.

Formation Professionnelle



Laurent Zenoni
Formateur grutier et machiniste, arrivé au 1er mars.

Administration Technique



Nathalie Kuhn
Assistante RH, arrivée le 15 avril.

Administration Technique



Olivier Cuennet
Responsable maintenance et infrastructures, arrivé au 1er juin.

Administration Technique



Quentin Gavillet
Collaborateur marketing-communication et événements, arrivé le 1er décembre.

La Fédération leur souhaite à tous plein succès au sein de la FFE.

Mutations des membres

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

En 2024, la FFE a enregistré 2 demandes d'admission. Il s'agit des entreprises suivantes :

- **F. Bossel et Fils SA**, à Grattavache. Elle compte au total 13 collaborateurs. Elle est dirigée par Monsieur Arnaud Bossel
- **Mauroux SA**, à Vuadens, entreprise fondée en 1988 et rachetée par le Groupe JPF, elle compte une quinzaine de collaborateurs / trices

DÉMISSION DE MEMBRES

Nous avons à déplorer la démission de 3 membres au 31 décembre 2024, il s'agit des entreprises suivantes :

- **Dousse construction SA**, rétroactivement au 31.12.2023 pour cessation d'activité
- **Frutiger SA, Berne**, plus de collaborateurs sur Fribourg
- **Sulmoni SA, Romont**, par choix personnel

Il y a également deux membres JPF Rail à Bulle et André Repond SA à Charmey, deux sociétés, qui ont été dissoutes et intégrées respectivement dans JPF à Bulle et ARSA à Bulle.

L'effectif de notre association au 1^{er} janvier 2025 sera ainsi de **70 membres actifs et 14 membres sympathisants**.

DÉCÈS EN 2024

La FFE réitère toute sa sympathie aux personnes décédées suivantes :

- **Monsieur Yvan Broch**, membre vétéran
- **Monsieur Pierre Sciboz**, membre vétéran
- **Madame Christiane Schouwey**, maman de Jean-Luc Schouwey, ancien Président de la FFE et membre honoraire-vétéran



Membres du comité

Etat au 14.05.2025



Wicht Germain
Président
2019



Poncet Pierre-Yves
Vice-Président
2017



Morandi Julien
Membre du Bureau
2022



Gobet Willy
Membre du Bureau
2020



Pache Marc
Membre du Bureau
2020



Frauenknecht Patrick
2022



Remy Philippe
2020



Berchier Denis
2018



Emonet Adrien
2021



Vonlanthen Daniel
2020

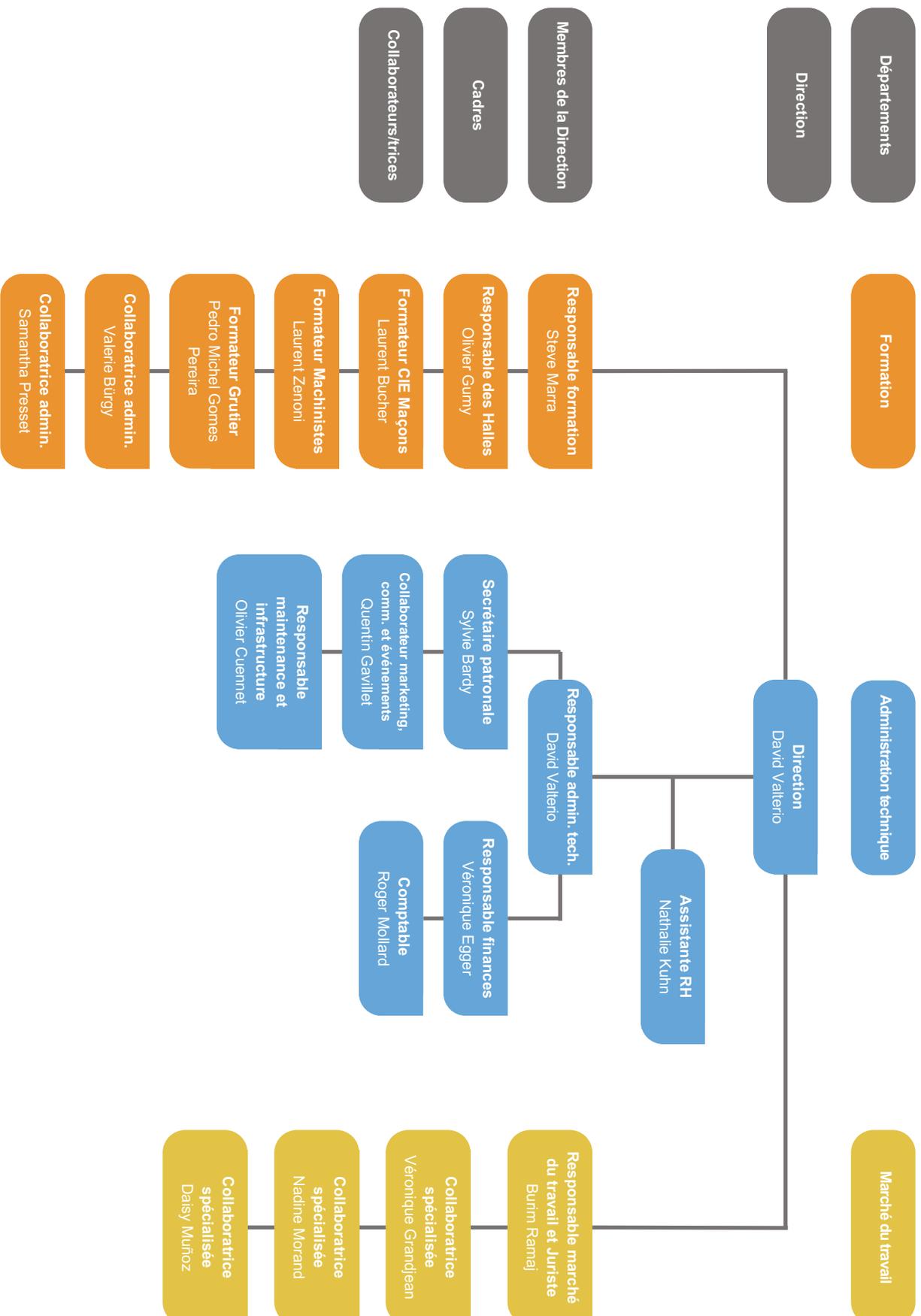


Schmidt Diego
2021



Organigramme de la Fédération

Etat au 14.05.2025



Secrétariats à la FFE

Mis à part son secrétariat, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs s'occupe également de l'administration des Associations suivantes :

REGION  **ROMANDIE**

Président : Germain Wicht

Secrétaire : David Valterio



Association Fribourgeoise de
l'Industrie des Gravieres et du Béton
Verband der Freiburgischen
Kies-und Betonindustrie

Présidente : Paola Schafer

Secrétaire : Sylvie Bardy



Président : Ernesto Suárez

Président : Marc Pache (dès novembre 2024)

Secrétaire : Burim Ramaj

constructionromande
Groupe sécurité et santé

Président : David Valterio

constructionfribourg
bauenfribourg

Président : Olivier Gapany

Secrétaire : David Valterio

Commission
des contrôles
environnementaux

Président : Daniel Bürdel

Secrétaire : Sylvie Bardy



Président : Ernesto Suárez

Président : Marc Pache

Secrétaire : Burim Ramaj

FFE/FBV

Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman
Tél. +41 26 460 80 20
www.ffe-fbv.ch